



ORCHESTRAS  
ORCHESTRES | CANADA

**Board of Directors/  
Conseil d'administration**

**Tanya Derksen**  
President/présidente  
Philadelphia PA

**Roberta Smith**  
Vice-President/vice-présidente  
Toronto ON

**Karen Wilkinson**  
Secretary-Treasurer/  
secrétaire-trésorière  
Cambridge ON

**Daniel Bartholomew-Poyser**  
Toronto ON

**Bruce Craig**  
Charlottetown PE

**Simon Gamache**  
Montréal QC

**Maxime Lataille**  
Montréal QC

**Jennifer MacDonald**  
Calgary AB

**Cheryl McCallum**  
Saskatoon SK

**Neil Middleton**  
Vancouver BC

**Marc Stevens**  
Ottawa ON

**Staff/Personnel**

**Katherine Carleton, C.M.**  
Executive Director/Directrice générale

**Sarah Thomson**  
Administrator/Administratrice

**Nick Walshe**  
Communications and Member Services  
Coordinator/Coordonnateur,  
communications et services aux membres

Le 23 mars 2020

L'honorable Steven Guilbeault  
Ministre du Patrimoine canadien  
Par courriel : [hon.steven.guilbeault@canada.ca](mailto:hon.steven.guilbeault@canada.ca)

L'honorable Bill Morneau  
Ministre des finances  
Par courriel : [Bill.Morneau@parl.gc.ca](mailto:Bill.Morneau@parl.gc.ca)

L'honorable Ahmed Hussen  
Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social  
Par courriel : [Ahmed.Hussen@parl.gc.ca](mailto:Ahmed.Hussen@parl.gc.ca)

L'honorable Diane LeBouthillier  
Ministre du Revenu national  
Par courriel : [Diane.Lebouthillier@parl.gc.ca](mailto:Diane.Lebouthillier@parl.gc.ca)

L'honorable Chrystia Freeland  
Vice-première ministre et ministre des Affaires intergouvernementales  
Par courriel : [Chrystia.Freeland@parl.gc.ca](mailto:Chrystia.Freeland@parl.gc.ca)

L'honorable Jean-Yves Duclos  
Président du Conseil du Trésor  
Par courriel : [Jean-Yves.Duclos@parl.gc.ca](mailto:Jean-Yves.Duclos@parl.gc.ca)

À l'intention des ministres,

Nous vous écrivons au nom de nos 130 orchestres membres – dont 70 ensembles professionnels et semi-professionnels – dans l'ensemble du pays, des musiciens qu'ils engagent et des collectivités qu'ils servent. Nous vous demandons de l'aide afin de mettre en place le soutien nécessaire pour ces artistes, travailleurs et organismes du secteur des arts qui sont maintenant aux prises avec les effets de la COVID-19 et les mesures nécessaires mises en œuvre pour freiner la propagation de ce virus.

En 2018-2019, les orchestres canadiens ont touché près de 2,8 millions de Canadiens grâce à leurs spectacles dans des salles de concert et lieux de rassemblement communautaire, et des millions d'autres par l'entremise de diffusion en direct et d'enregistrements. De St. John's à Victoria, de Prince George à Charlottetown (en passant par plusieurs autres villes), les Canadiens ont profité des activités des orchestres, soit des concerts publics, des programmes orchestraux pour les jeunes, des programmes pour les personnes âgées, des écoles communautaires de musique, des concerts dans les écoles et pour celles-ci, de l'accueil de nouveaux arrivants, d'aiguillage vers des programmes de musicothérapie. Et, bien sûr, les orchestres ont offert aux Canadiens de l'enrichissement et du plaisir.

## Les répercussions financières de la COVID-19 sur les orchestres

Les fermetures imposées ainsi que les répercussions économiques de la COVID-19 auront pour effet la perte de nos revenus non gouvernementaux (représentant trois ou quatre mois de revenus) à court terme. Les orchestres seront ensuite confrontés à des saisons difficiles alors qu'ils devront rétablir la participation de leurs auditoires, leurs dons et la vente de billets.

Selon nos estimations de haut niveau, les pertes de revenus à court terme toucheront les quelque 70 orchestres au Canada et **collectivement, nous constatons des pertes de revenus non gouvernementaux de 38 à 50 millions de dollars cette saison**. Ce chiffre représente entre 17 et 23 % du total de nos revenus annuels.

Nous travaillons actuellement à sonder nos membres pour déterminer les répercussions de façon plus détaillée et nous vous transmettrons les résultats dès que possible.

Nous savons déjà que cette crise apporte son lot de défis pour les employés et touche la liquidité des orchestres. Des mises à pied importantes ont déjà été annoncées à la Winnipeg Symphony Orchestra et à la Calgary Philharmonic et nous nous attendons à que d'autres situations semblables se produisent durant les semaines à venir.

Nous avons déterminé que les mesures suivantes aideraient les orchestres à aborder les défis immédiats de la COVID-19 et des difficultés économiques associées.

### Mesures urgentes à court terme

#### 1. Accès à des fonds de roulement

Comme Imagine Canada, les orchestres demandent que le gouvernement du Canada tienne compte des besoins des organismes de bienfaisance et des organismes sans but lucratif et qu'il élabore des programmes de soutien et de reprise, y compris un accès amélioré aux prêts de fonds de roulement.

Le gouvernement fédéral peut agir immédiatement pour aider les orchestres en adoptant les mesures suivantes :

- **Accélérer les calendriers des paiements pour toutes les subventions de ministères gouvernementaux et de bailleurs de fonds sans lien de dépendance pour l'année financière 2020-2021** afin d'alléger les pressions liées aux flux de trésorerie. D'autres ordres de gouvernement, dont les provinces de l'Ontario et du Québec, ont commencé à travailler sur cette mesure.
- **Annuler l'exclusion d'organismes qui servent à l'avancement d'une fin de bienfaisance en vertu de la Loi sur le financement des petites entreprises au Canada.** Cette mesure permettrait à plusieurs orchestres au Canada de profiter du leadership et du soutien des banques du Canada durant cette crise.

#### 2. Aidez-nous à payer nos gens – afin que nous traversions cette période et que nous puissions nous rétablir par la suite.

Les orchestres doivent avoir accès immédiatement à un financement qui les aidera à respecter leurs engagements envers leurs artistes invités, leur personnel et leurs musiciens (à la fois les musiciens ayant un contrat annuel et les musiciens sous-traitants engagés pour certains concerts) jusqu'à la fin de la saison 2019-2020.

Nous reconnaissons que, comme de nombreux autres secteurs, les orchestres devront commencer à mettre à pied des gens. En fait, certains orchestres ont déjà commencé à le faire. **Nous applaudissons à la création de la Subvention salariale temporaire pour les employeurs, de l'Allocation de soins d'urgence et de l'Allocation de soutien d'urgence pour appuyer les travailleurs qui ne seraient normalement pas admissibles à l'assurance-emploi.** Ces mesures constituent une bouée de sauvetage pour de nombreux musiciens et employés.

Nous voulons travailler avec vous pour veiller à ce que nos artistes soient admissibles à ces programmes selon la portée réelle de leur semaine de travail, ce qui comprend les répétitions et le temps de préparation comme heures de travail aux fins d'admissibilité. Les conventions collectives typiques des orchestres professionnels limitent la semaine de travail des musiciens au travail réalisé sur place, soit huit services de 2,5 heures par semaine. Toutefois, on s'attend à ce que les musiciens maintiennent leurs compétences et les améliorent et qu'ils soient en pleine forme pour toutes les répétitions et les spectacles. Comme les grands athlètes, les musiciens doivent constamment s'entraîner pour leur travail.

Quoique la Subvention salariale temporaire pour les employeurs, l'Allocation de soins d'urgence et l'Allocation de soutien d'urgence – telles qu'annoncées – sont d'une aide précieuse, **les orchestres ont aussi besoin de soutien supplémentaire. Ce soutien comprend l'amélioration de la Subvention salariale temporaire pour les employeurs et un financement ponctuel pour compenser les pertes et permettre aux orchestres de continuer à payer leur personnel et leurs musiciens principaux durant cette crise**, et ce, pour trois raisons :

- La musique joue un rôle essentiel dans le rassemblement des collectivités et apporte du réconfort et de l'espoir. Nous sommes ravis de pouvoir utiliser les plateformes numériques pour permettre aux Canadiens d'écouter de la musique et même élargir ces occasions. Nous voulons ainsi pouvoir rémunérer les musiciens de façon équitable pour leurs travaux durant cette période de grande incertitude.
- Lorsqu'il sera de nouveau permis de tenir des rassemblements communautaires, les orchestres doivent être en mesure de rassembler les gens. S'ils font faillite ou doivent mettre à pied leur personnel et leurs musiciens principaux pendant une période de temps prolongée, ils peineront à mettre en œuvre les plans de marketing, de programmation et de collecte de fonds qui assureront leur reprise. Les revenus gagnés (principalement obtenus par la vente de billets) constituaient **35,8 %** des revenus des orchestres canadiens en 2018-2019. Il est crucial que les orchestres puissent compter de nouveau sur cette source de revenus lorsqu'il sera possible de tenir des spectacles publics.
- Les revenus contribués (dons, commandites et événements spéciaux) représentaient **40,2 %** des revenus des orchestres en 2018-2019. Le maintien des relations avec les partenaires communautaires, les donateurs, les commanditaires et les bailleurs de fonds durant cette période de perturbation est essentiel pour assurer une reprise rapide.

### **3. Aider les Canadiens à appuyer les musiciens et les orchestres en permettant que les dons faits en début de 2020 puissent faire partie des crédits d'impôt de 2019.**

Pour aider les musiciens, les orchestres et les Canadiens, il serait avantageux de permettre que les dons de 2020 (jusqu'à une certaine date) fassent partie des crédits d'impôt de 2019. Puisque les crédits à des fins fiscales sont offerts par le gouvernement fédéral et les provinces, nous constatons qu'il s'agit d'une occasion de facilement coordonner l'aide avec les provinces.

- Cette mesure est d'une grande importance parce qu'elle permet aux orchestres de poursuivre leurs activités et de rémunérer leur personnel. Selon nos modèles financiers, les revenus en dons sont la source de revenus la plus précaire pour les orchestres. Les orchestres sont des organismes de bienfaisance, dont bon nombre dépendent des dons comme principale source de revenus.
- Elle aide à pallier la perte de revenus découlant de l'annulation de spectacles et d'événements en permettant à nos auditoires de nous soutenir en nous faisant un don représentant la valeur du billet de l'événement annulé.
- Cette mesure aide les gens durant ces moments difficiles en augmentant leur remboursement d'impôt ou en réduisant les impôts à payer.
- Elle permet de recueillir des dons pour les fonds de soutien des artistes, comme la Caisse des acteurs du Canada, la Fondation des artistes et le Fonds de bienfaisance Unison.

## Mesures de reprise à plus long terme

Nous encourageons le gouvernement fédéral à commencer à songer à la période de temps *suivant* la crise du COVID-19, soit le moment où l'éloignement social pourra être assoupli ou levé en fonction des besoins en matière de santé. Le secteur des arts et de la culture a un rôle important à jouer en lien avec la résilience des collectivités et la célébration de la fin des mesures actuellement en place. La reprise sera plus forte et complète si nous nous y préparons maintenant.

De telles mesures pourraient comprendre :

### La reprise et la résilience

Aider les gens participer à de grands événements communautaires avec confiance par l'entremise des éléments suivants :

- **Investissements directs dans des initiatives de marketing et de promotion** afin de rétablir la participation des auditoires et renouer les relations avec nos collectivités et les touristes culturels.
- **Investissements directs dans la programmation artistique** conçue pour échanger avec la collectivité, rétablir la cohésion sociale et développer les relations entre les gens grâce aux arts.

### Mesures financières à long terme :

- Une initiative de durée limitée de jumelage de fonds permettant aux organismes du secteur des arts qui sont aussi organisme de bienfaisance enregistré à obtenir des fonds jumelés contribués par le gouvernement pour les coûts d'exploitation. Dans certains cas, les sommes contribuées pourraient être versées dans des fonds de dotation pour assurer la durabilité à court terme et à long terme.

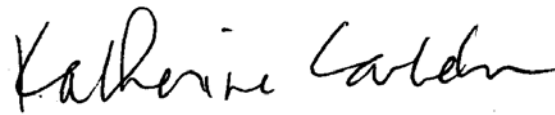
C'est avec plaisir que nous offrirons des idées et nous espérons pouvoir travailler avec vous durant les mois à venir pour veiller à ce que des plans robustes soient élaborés visant à minimiser les répercussions économiques à long terme de cette crise. En tant qu'orchestres, nous savons comment rassembler les gens. C'est avec enthousiasme que nous poursuivrons nos travaux, pour les Canadiens et avec eux, dans un avenir proche.

Nous vous souhaitons un plein succès dans vos délibérations. Merci.

Sincères salutations



Tanya Derksen  
Présidente du Conseil d'administration  
Orchestres Canada



Katherine Carleton, CM  
Directrice générale  
Orchestres Canada